

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) correspond au deuxième cycle des études pharmaceutiques, préparé en deux ans (DFASP1 et 2) après le DFGSP (diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques). Les enseignements répartis sur 4 semestres (S1 à S4) conduisent à l'obtention de 120 crédits européens (ECTS, european credit transfert system) conférant le grade de master. L'étudiant acquiert les connaissances théoriques et pratiques dans les disciplines pharmaceutiques et biologiques avec une spécialisation progressive qui lui permettent de s'orienter vers l'une des filières (officine, internat, industrie et recherche) pour le préparer à son futur exercice professionnel pharmaceutique. Les enseignements ont lieu à la faculté de pharmacie de Limoges et sont organisés sous forme d'un tronc commun, dont deux semaines de stage en officine, puis autour d'unités d'enseignement (UE) dont les thèmes sont en lien avec l'orientation professionnelle choisie dès le deuxième semestre. Au cours du DFASP2, tous les étudiants effectuent un stage en milieu hospitalier d'une durée totale équivalente à 6 mois à temps plein (mi-temps sur 12 mois pour officine, 6 mois temps plein pour internat et industrie/recherche) complété par des stages professionnalisants pour les étudiants des filières recherche et industrie.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

En DFASP1 un tronc commun de 488 heures constitué par 8 UE coordonnées se répartit entre le S1 et une partie du S2. La spécialisation professionnelle débute en S2 et se répartit entre trois filières : officine (153 heures), internat (157 heures) et industrie/recherche (170 heures). Le contenu des UE dites spécifiques est adapté à l'exercice professionnel. L'étudiant doit en outre valider un stage d'application de deux semaines en officine et le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) par le biais d'un questionnaire à choix multiple (QCM) et d'un oral, nécessaire pour l'entrée en troisième cycle.

L'année de DFASP2 comporte un stage hospitalier (30 ECTS) d'une durée variable selon les filières et permet la poursuite de la spécialisation au travers d'enseignements et/ou stages (30 ECTS) qui couvrent l'ensemble des disciplines relatives aux sciences pharmaceutiques (330 heures pour la filière officine, 354 heures pour industrie développement-production). La filière industrie/recherche se scinde en deux mentions (développement-production et recherche) afin d'adapter au mieux les enseignements professionnels et scientifiques. Les 30 ECTS de la mention recherche sont validés par un stage de recherche de 300 heures dont le sujet est choisi en relation avec l'industrie.

Les modalités pédagogiques sont classiques. Les enseignements répartis entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) laissent une part plus importante aux enseignements pratiques et au travail personnel avec des mises en situation et des projets tutorés notamment dans les filières industrie et internat. Cependant l'utilisation d'outils pédagogiques innovants ne paraît pas développée, de même que l'enseignement de santé publique (droit et économie de la santé sont pratiquement absents, notamment en filière industrie) ou l'intervention du monde professionnel qui gagnerait à être renforcée.

Doivent être souligné l'existence d'entretiens individuels avec les enseignants permettant aux étudiants d'appréhender leur choix de filière, ainsi que la volonté de donner une culture recherche aux candidats reçus à l'internat, ce qui paraît une excellente chose eu égard à leur intégration ultérieure en CHU (centre hospitalier universitaire) dont une des missions fondamentales est la recherche.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'UFR (unité de formation et de recherche) de pharmacie de Limoges est une des deux composantes de santé avec médecine de l'ex-région Limousin. L'environnement scientifique est solide et les unités de recherche rattachées à l'Institut GEIST (génomique, environnement, immunité, santé et thérapeutiques) offrent des terrains de stages en relation avec les disciplines pharmaceutiques. Les 3 masters auxquels participe la faculté de pharmacie de Limoges ainsi que la formation à la recherche qui est mise en place concourent également à asseoir l'offre de formation.

Les partenariats académiques, limités, se font essentiellement avec l'UFR de médecine, l'UFR des sciences et techniques par le biais des masters et de la formation à la recherche et avec l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de Limoges pour une partie des étudiants de la filière industrie et de la filière officine (flux non précisé). Les partenariats professionnels régionaux sont plus développés. Les établissements hospitaliers, les officines, les répartiteurs pharmaceutiques permettent un accueil des stagiaires et une collaboration professionnalisante intéressante. Les partenariats avec les industries du médicament sont évoqués mais non précisés.

La collaboration avec les autres universités n'est pas très détaillée. Les diplômes conjoints, doubles ou délocalisés ne sont pas renseignés (à l'exception de celui avec l'IAE) bien que ces possibilités soient mentionnées dans le dossier.

Les partenariats internationaux décrits portent essentiellement sur les stages hospitaliers, industriels et de recherche. La possibilité d'effectuer le quatrième stage hospitalier à l'étranger limitée à 10 étudiants par an n'explique pas la faible mobilité des étudiants sortants. Sur les 3 dernières années la mobilité entrante est supérieure (31 étudiants dont 10 en stages hospitaliers et 11 en recherche) à la mobilité sortante (21 étudiants dont 15 en stages hospitaliers et 5 en industrie). Ces partenariats internationaux gagneraient à être précisés notamment auprès des étudiants et surtout développés afin de donner une expérience à l'international aux étudiants et d'améliorer la visibilité internationale.

L'intégration de la région Limousin dans la Nouvelle-Aquitaine devrait à terme créer des partenariats avec les formations de santé de celle-ci, notamment les UFR de pharmacie de Poitiers (130 kilomètres) et de Bordeaux (220 kilomètres) mais aussi avec d'autres formations (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, etc.) pour permettre à une partie des étudiants d'acquérir de véritables double-formations.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Selon le dossier aucun abandon ni réorientation ne sont à noter sans autre précision, les étudiants inscrits en DFASP accédant tous en troisième cycle. En troisième cycle, les étudiants en filière officine suivent un semestre d'enseignement et effectuent un stage professionnalisant de 6 mois dans une officine, encadrés par un maître de stage agréé. Les étudiants de la filière industrie poursuivant en deuxième année de master dans une autre université font l'objet d'un suivi par le biais d'une double inscription et d'un accord sur le sujet proposé.

Il faut noter l'absence totale de données chiffrées sur la répartition des étudiants dans les différentes filières, le taux de réussite à l'internat et par la même sur le nombre d'étudiants en passerelle entre filières et sur les effectifs poursuivant en troisième cycle bien que le dossier précise que le taux de réussite est proche de 100 %.

De même il est précisé que l'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante. L'environnement professionnel au niveau industriel bien que non détaillé est présenté comme étant présent et favorable sans que soient précisés les lieux de stage en région et en dehors de la région, alors que les débouchés vers l'officine sont présentés comme moins favorables ces dernières années en raison des problèmes conjoncturels.

De façon globale les éléments fournis montrent clairement que l'insertion professionnelle ne fait pas l'objet d'un véritable suivi.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée par les enseignants de l'UFR de pharmacie de Limoges (43 en DFASP1 et 37 en DFASP2) et d'intervenants issus du milieu professionnel (15 en DFASP1 et 20 en DFASP2) en accord avec les objectifs de professionnalisation de cette formation (soit environ 35 % des enseignements en DFASP1 et la totalité des enseignements en DFASP2). Les moyens administratifs permettant la mise en œuvre de ces objectifs reposent sur un gestionnaire et le responsable de la scolarité.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement ou d'une commission pédagogique ainsi que la composition des jurys ne sont pas rapportés.

Comme pour le DFGSP, l'évaluation de la formation pilotée jusqu'à présent par l'université porte actuellement uniquement sur la formation de façon globale et sur l'environnement de travail des étudiants. Cette évaluation met en évidence un manque d'information sur la mobilité internationale et une moindre satisfaction de l'organisation de la formation notamment en DFASP1. Ces résultats pourraient être une incitation à la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement.

Seul le stage hospitalier effectué en DFASP2 fait actuellement l'objet d'une évaluation systématique par les étudiants afin d'améliorer le suivi des étudiants par les universitaires et les hospitaliers, et de proposer une évaluation pertinente de ce stage.

La mise en place de l'évaluation de chaque UE par les étudiants, qui semble à ce jour très limitée, permettrait d'analyser plus finement la formation et la pédagogie mise en place.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

En DFASP1, les effectifs diminuent faiblement passant de 73 en 2010-2011 à 67 en 2015-2016. Cette diminution semble correspondre à la mise en place du DFASP ; cependant le taux de redoublement reste faible, de l'ordre de 5 à 6 %.

En DFASP2, une diminution des effectifs très faible est observée avec cependant un rebond du nombre d'inscrits allant de 67 (2014-2015) à 76 (étudiants 2015-2016). Ceci suggère un taux de redoublement important (18 %). Le nombre d'étudiants non admis au concours de l'internat n'étant pas précisé, et les passerelles offertes aux étudiants désireux de changer de filière en DFASP2 en redoublant l'année N+1 pourraient expliquer ces données. De même les chiffres des années ultérieures n'étant pas connus, il peut s'agir d'une tendance isolée. L'absence de données précises et de commentaires dans le dossier ne permet pas une analyse précise de la situation réelle.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation bien structurée en trois filières.
- Implication forte des enseignants dans l'aide au choix d'orientation.
- Possibilité d'un double parcours avec l'IAE pour des étudiants des filières industrie et officine.

Points faibles :

- Pas de mise en place de conseil de perfectionnement et absence d'évaluation des enseignements.
- Absence d'une véritable politique en matière de relations internationales notamment pour la mobilité sortante.
- Absence quasi-totale de données chiffrées sur les flux pendant la formation.

Avis global et recommandations :

L'organisation des deux années de DFASP est cohérente avec une majorité d'enseignements coordonnés en première année de DFASP et le choix de filières au second semestre. Ce choix est bien guidé via des entretiens individuels avec les enseignants.

Il n'y a aucune donnée concernant les résultats du concours de l'internat ou le développement de dispositifs particuliers pour les étudiants ayant échoué au concours de l'internat et souhaitant le repasser ou se réorienter vers un autre parcours.

La filière industrie/recherche est scindée en deux mentions : développement-production et recherche. La filière industrie ne se limitant pas au développement et à la production, ce titre de mention peut sembler restrictif.

Les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche disposent d'un soutien et d'un environnement favorable mais il serait souhaitable de fournir des données chiffrées pour connaître le nombre d'étudiants concernés.

Les spécialisations de master mises en place ont su tirer profit des forces et des acteurs locaux. Un partenariat très intéressant a été instauré avec l'IAE, mais la constitution de la région Nouvelle-Aquitaine pourrait offrir de nouvelles perspectives de partenariat tant avec des composantes universitaires santé qu'avec des écoles hors université.

Le pilotage de la formation est perfectible avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement et l'association plus marquée du monde professionnel aux orientations choisies par la composante.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1264

OBJET :

Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

